



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La Préfète

Orléans, le **30 NOV. 2023**

La préfète de la région Centre-Val de Loire
à
Monsieur le Préfet du Cher,

Objet : Extension du Site Patrimonial Remarquable de Bourges. Mise à l'enquête publique.

P.-J. : 1

Lors de sa séance du 16 novembre 2023, la Commission nationale du patrimoine et de l'architecture a émis un **avis favorable** au projet d'extension du site patrimonial remarquable de Bourges.

Vous trouverez ci-joint le courrier de notification de cet avis qui m'a été adressé sous la signature de Madame Isabelle CHAVE, Sous-directrice des monuments historiques et des sites patrimoniaux.

Il convient désormais, pour poursuivre la procédure en cours, de procéder à la mise à l'enquête publique de ce projet en application des articles L.631-2 et R.631-2 du code du patrimoine et selon les formes prévues au chapitre III du titre II du livre 1er du code de l'environnement.

Je vous remercie de bien vouloir assurer la mise en œuvre de cette enquête.

Les services de la Direction régionale des affaires culturelles se tiennent à votre disposition pour vous apporter toute l'assistance nécessaire

Ambré

La Préfète de la Région Centre-Val de Loire
Préfète du Loiret

Sophie BROCAS